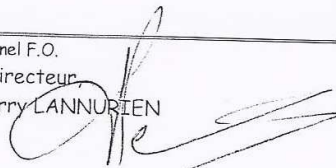


REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
QUESTIONS F.O.
DU JEUDI 17 JANVIER 2013

QUESTIONS DES ELUS F.O.	REPONSES
<p>1. INVENTAIRE L'inventaire PLS a toujours lieu le 31 décembre malgré les protestations de tous. Cela génère des problèmes autant humains que flux marchandise. Trop de marchandise. Commande faussé. Une fois compter la marchandise ne peut être mise en rayon, elle reste en réserve. Malgré tous ces griefs cela continue chaque année. Nous attendons de votre part que cela change, donner nous votre ressentit sur cette situation et les changements que vous allez apportées ?</p>	<p>1. L'inventaire PLS, quand il ne se fait pas le dernier jour du mois, génère toujours des écarts à cause de problèmes d'intégration de marchandises. Ne pas faire un inventaire le dernier jour du mois n'est pas trop problématique en cours d'année car nous récupérons les écarts le mois suivant sur la même année. Là, la situation est différente car il s'agit d'un inventaire fiscal. C'est ce que font d'ailleurs les produits frais tous les mois chaque année. Je vous rejoins sur deux points : nous avons reçu trop de marchandises les 29 et 31 décembre. Et c'est une erreur de démarrer un prospectus le 2 janvier, journée qui est naturellement bonne après un jour férié. J'ai remonté ces deux points, flux important et démarrage prospectus, à ma hiérarchie.</p>
<p>2. OUVERTURE DU DIMANCHE 30 DECEMBRE Les élus DP FO vous demandent le montant de l'amande reçut ? Selon des rumeurs cette amande serait imputée au futur intéressement, info ou intox ? Nous attendons une réponse précise de votre part.</p>	<p>2. Nous n'avons pas été verbalisés à ce jour. Votre question nécessite un petit rappel : l'intéressement du magasin est basé sur une part locale - note d'image et taux de pénétration des produits Carrefour. Cette somme est aux alentours de 300 € à fin novembre et ne saurait être impactée par une éventuelle amende. Il existe aussi une part nationale basée sur le chiffre et le résultat de Carrefour France. Là, une éventuelle amende pourrait impacter cette somme... laquelle est égale à 0 depuis quelques années.</p>
<p>3. HORAIRE Les élus DP FO vous demandent de payer les employés qui étaient prévus de 12 H 30 à 14 H 30 ce dimanche 30 décembre étant donné que ce n'est pas de leurs faute si le magasin à fermer 2 heures plus tôt.</p>	<p>2. Nous regarderons les personnes concernées et étudierons ce que nous pourrons faire à ce sujet.</p>

La colonne de gauche retranscrit rigoureusement les questions des Délégués du Personnel F.O.

Le Directeur,
Thierry LANNURIEN



Début réunion : 10 h 00 Fin réunion : h

FO - Affiché mercredi 23 janvier 2013